Erratum

Veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans la section 3.8.3 du bulletin du 10 octobre 2008 (Vol. 5, n° 40). L'approbation aurait dû se lire comme suit :

Services Financiers Penson Canada inc.

Approbation de la prise de position importante de 10,20 % du capital-actions de Services Financiers Penson Canada inc., courtier en valeurs de plein exercice par Roger Engemoen. Cette prise de position importante se fait par la société Penson Worldwide inc. et Penson Holding.

L'erratum a été publié dans la section 3.8.3. du bulletin du 24 octobre 2008 (Vol. 5, n° 42).